



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

ARRÊTÉ 2022-50

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SCRUTIN DU MARDI 22 NOVEMBRE 2022
PROCLAMATION DES RÉSULTATS

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et d'établissements ;

Vu les résultats du scrutin du 22 novembre 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 Résultats du premier collège

Sont élus

Titulaires	Suppléants	Liste
Victor Pelladeau	Clément Collet	À l'unisson
Arthur Boutiab	Margaux Falise	À l'unisson
Camille Leroy	Mia Amar	À l'unisson
Killian Ho-Young	Matis Roger	Engageons-nous
Guilhem Legouge	Corentin De Carvalho	Solidaire étudiant.e.s IEP Lyon

Article 2 Résultats du second collège

Sont élus

Titulaires	Suppléants	Liste
Lorette Perrone	Valentine Bienassis	À l'unisson
Yann Grillet -Aubert	Kyriane Petit	Solidaire étudiant.e.s IEP Lyon
Leelou Guischet	Robin Teillet	Solidaire étudiant.e.s IEP Lyon
Camille Guillemet	Lena Clerc	Solidaire étudiant.es IEP Lyon

Article 3 Le Directeur général des services est chargé : de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 23 novembre 2022

Hélène SURREL



Les recours doivent être déposés dans un délai de 5 jours à partir de la publication des résultats auprès des Affaires juridiques (bureau 1-12).